

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 23 et dimanche 24 septembre

National 3
Régional 1-2-3
Départemental 1 à 5
Féminines 3^{ème} Division
Féminines R1-R2
Féminines D1 à D3
Coupe Gambardella Crédit Agricole – 1^{er} tour
U17 R1-D1-D2
U16 R1-R2
U15 R1-R2-D1-D2
U14 Ligue
U13 D1-D2-D3
U11 Foot Diversifié
Journée d'accueil U7-U9
Féminines U11 à U18

Lundi 25 septembre

Réunion Foot Loisirs

Jeudi 28 septembreCommission des Jeunes
Commission de Discipline**Vendredi 29 septembre**

Soirée de remise des Labels FFF-CA

SOMMAIRE

Partenaire	p. 2
Action Football et Respect	p. 3
Avis aux clubs	p. 5
Avis aux arbitres	p. 12
Avis aux éducateurs	p. 14
PV Commission Sportive	p. 18
PV Commission Litiges et Contentieux	p. 21
PV Commission Jeunes	p. 26
Informations diverses	p. 31
Mini-jeu	p. 34

PARTENAIRE DE LA SEMAINE

BATI Sport®
Contractant général sports loisirs
CONSTRUCTEUR DE BÂTIMENTS SPORTIFS

TOURNÉE ÉVÈNEMENTIELLE
RENTÉE DU FOOT 2023

Activités
animées
par la FFF,
ouvertes à
tous de
10h à 17h

RENTÉE DU FOOT
U7-U9

Lieux d'accueil et
répartition des équipes
page 6

JOURNÉE FOOT
DIVERSIFIÉ U11

Lieux d'accueil et
répartition des équipes
page 7

RÉUNION FOOT LOISIRS

Le lundi 25 septembre 2023
au District à partir de
19h00

RÉUNIONS DE
SECTEURS 23-24

Dates et lieux
page 8



PARTENAIRE

Une présence nationale

LES RÉALISATIONS BATISPORT DANS
TOUTE LA FRANCE

BATISport®
Contractant général sports loisirs
CONSTRUCTEUR DE BÂTIMENTS SPORTIFS



Couvertures

Découvrez notre nouveau concept de **couverture de terrains de sport**

- Couverture de terrain multisports,
- Couverture terrain de tennis,
- Couverture de terrain de foot,
- Couverture de boulodrome, etc.

Savoir-faire

- Structure bois lamellé-collé,
- Couverture métallique bac acier,
- Couverture textile,
- Couverture translucide.



Tribunes

Construction de tribunes modulaires

- Tribunes de stade foot
- Tribunes de stade rugby
- Tribunes-vestiaires

Rénovation de tribunes

- Réhabilitation de tribunes
- Mise aux normes de tribunes

Savoir-faire breveté

- Tribunes en bois lamellé-collé,
- Tribunes en métal et lamellé-collé,
- Tribunes métal-béton.



Vestiaires

- Construction vestiaires modulaires
- Construction tribunes-vestiaires

Savoir-faire

- Construction modulaire type industrialisé



Gradins

- Construction gradins
- Rénovation gradins



Tribunes-Vestiaires

Modules tribunes et vestiaires

- Construction de tribunes-vestiaires
- Rénovation de tribunes-vestiaires

Savoir-faire

- Construction modulaire industrialisée



Solutions spécifiques

Construction d'équipements sportifs spécifique formes et dimensions sur mesure

- Tribunes
- Vestiaires
- Tribunes-vestiaires



ACTION FOOTBALL ET RESPECT - SÉNIORS

Le District relance l'action **Football et Respect** effectuée la saison précédente.

Cette action est de nouveau mise en place lors des deux premières rencontres de championnat séniors afin de réagir contre la recrudescence d'agissements intolérables sur nos terrains de football.

L'objectif principal étant de sensibiliser les supporters, les parents, et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances.

Nous vous adressons ci-dessous un texte rédigé par la Commission du Respect, à lire par les capitaines. Ce texte comporte trois parties, une première à lire par le club recevant, une seconde par le club visiteur et la dernière de nouveau par le club recevant.

Vous avez toute latitude pour présenter et organiser cette communication afin qu'elle se réalise dans les meilleurs conditions.



Malgré les actions menées en début de championnat, la saison passée a vu une forte augmentation des dossiers disciplinaires.

Une nouvelle saison va commencer.

Avec nos dirigeants, nos joueurs et notre public, nous souhaitons réagir à nouveau car la passion qui nous anime tous ne peut se conjuguer avec la violence et la haine.

Tous ensemble, nous bannissons toute forme de violences verbales ou physiques, d'intimidations ou de discriminations.

Tous ensemble, nous défendons les valeurs de respect et le plaisir de jouer et de s'entraîner.

C'est pourquoi avant de disputer chaque rencontre, nous capitaines, joueurs, éducateurs, dirigeants et arbitres, nous voulons que celle-ci se déroule avec enthousiasme, détermination et sérénité.

Aussi, nous nous adressons :

- A nos joueurs : pour qu'ils adoptent avant, pendant et après le match une attitude correcte et respectueuse à l'égard des arbitres, à l'égard de nos adversaires et à l'égard du public ;
- A nos dirigeants et éducateurs du banc de touche : pour qu'ils veillent toujours au bon état d'esprit de la rencontre avant, pendant et après le match ;
- A nos parents et au public présent : pour qu'ils nous encouragent en respectant nos adversaires, nos éducateurs et les décisions arbitrales.

Tous ensemble, pour chaque rencontre, nous faisons vœux d'afficher notre sportivité dans la victoire comme dans la défaite ;

Tous ensemble, nous faisons vœux de disputer chaque rencontre avec la même envie et le même plaisir, avec votre soutien et vos encouragements. MERCI !

■ à lire par le capitaine recevant ■ à lire par le capitaine visiteur



ACTION FOOTBALL ET RESPECT - JEUNES

Tout comme pour les séniors, l'action **Football et Respect** est mise en place lors des deux premières rencontres de championnat jeunes afin de réagir contre la recrudescence d'agissements intolérables sur nos terrains de football.

L'objectif principal étant de sensibiliser les supporters, les parents, et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances.

Nous vous adressons ci-dessous un texte rédigé par la Commission du Respect, à lire par les éducateurs et capitaines.



La saison passée a vu une forte augmentation des dossiers disciplinaires dans nos catégories de jeunes.

Une nouvelle saison commence.

Avec nos dirigeants, nos jeunes joueurs et vous parents de joueurs, nous souhaitons réagir car la passion qui nous anime tous ne peut se conjuguer avec la violence et la haine.

Tous ensemble, nous bannissons toute forme de violences verbales ou physiques, d'intimidations ou de discriminations.

Tous ensemble, nous défendons les valeurs de respect et le plaisir de jouer et de s'entraîner.

C'est pourquoi en ce début de saison 2023/2024, nous capitaines, joueurs, nous demandons que nos rencontres se déroulent avec enthousiasme et sérénité. Nous nous adressons ainsi :

Aux joueurs de nos équipes : pour qu'ils adoptent avant, pendant et après le match une attitude correcte et respectueuse à l'égard des arbitres, à l'égard de nos adversaires et à l'égard du public.

A nos dirigeants et nos éducateurs : pour qu'ils veillent toujours au bon état d'esprit des rencontres avant, pendant et après le match.

Nous nous adressons aussi à vous parents et fidèles supporters : pour que vous nous encouragiez en respectant nos éducateurs, nos adversaires et les décisions arbitrales.

Tous ensemble, nous faisons vœux d'afficher notre sportivité dans la victoire comme dans la défaite.

Tous ensemble, nous faisons vœux de nous retrouver chaque week-end avec la même envie et le plaisir commun de nous montrer solidaires dans les intentions, avec votre soutien et vos encouragements. MERCI.

■ à lire par l'éducateur recevant ■ à lire par l'éducateur visiteur

■ à lire par le capitaine visiteur ■ à lire par le capitaine recevant



AVIS AUX CLUBS

CALENDRIER GÉNÉRAL

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

RENTRÉE DU FOOT FÉMININ

Cette année, le District de la Vienne et le club de Jaunay-Marigny ont été choisis par la Fédération Française de Football et la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine pour recevoir la tournée événementielle de la FFF. La journée de rentrée du foot féminin y ait associée.

Le **Foot Féminin** **Fait** **sa Rentrée !**

JOURNÉE D'ACCUEIL

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour toutes les filles âgées de **5 à 12 ans**, **licenciées ou non !**

Rendez-vous pour toutes les joueuses et équipes à 9h30

(fin prévue vers 16h30)

Elle est placée sous le signe de la **convivialité et du fair-play**.

Le dossier d'organisation vous a été transmis par la messagerie officielle.

Pour faciliter (et anticiper) l'organisation, nous vous remercions **de vous inscrire au plus tôt, et avant le mercredi 27 septembre**, auprès du District de la Vienne de Football, par mail : district@foot86.fff.fr en indiquant le nombre d'équipes (ou de joueuses) dans les différentes catégories (U6F-U8F / U9F-U10F / U11F-U13F).



RENTRÉE DU FOOT U7/U9

La journée d'accueil pour catégorie U7-U9 aura lieu le samedi 23 septembre à 9h30. Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants nés entre 2015 et 2018. Elle est placée sous le signe de la convivialité et du fair-play.

La journée d'accueil se déroulera en 3 activités : un Festifoot, un atelier PEF (Question pour les petits champions), des oppositions. Cette rentrée s'effectuera sur 12 secteurs différents.

Les 13 lieux d'accueil :

**Sammarçolles – Ligugé – Ouzilly – Poitiers – Dissay –
Saint Georges les Baillargeaux – Antran – Sèvres-Anxaumont – Ingrandes –
Gençay – Fontaine le Comte – Quincy – Montmorillon**

Répartition équipes – Journée de rentrée U7/U9 – 23/09

à Sammarçolles		
	U7	U9
St Léger	1	1
Les Trois Moutiers	0	0
Sammarçolles	1	1
Loudun	1	1
Nord Vienne	1	1
FC ASM	1	1
	5	5

à Ouzilly		
	U7	U9
Ouzilly - Colombiers	1	1
Neuville	4	4
Cernay - St Genest	1	1
L'En vigne	1	3
	7	9

à Dissay		
	U7	U9
GJ Beaumont - Dissay	2	3
La Pallu	1	1
Mirebeau	1	1
Jaunay Marigny	3	3
	7	8

à Antran		
	U7	U9
Ozon	2	2
Bonneuil Matours	0	1
Naintré	2	2
GJ Avenir 86	3	2
Availles en Châtelleraut	1	1
Coussay les bois	1	1
	9	9

à Ingrandes		
	U7	U9
Thuré/Besse	2	2
Portugais Chât.	0	0
Vicq	1	1
Cenon	2	1
Vouneuil S/ Vienne	1	1
GJ Antoigné / Ingrandes	1	1
SO Châtelleraut	3	3
	10	9

à Fontaine		
	U7	U9
Vouneuil - Béruges	3	5
Fontaine le Comte	4	4
Cissé	2	2
	9	11

à Quincy		
	U7	U9
GJ Sud Haut Poitou	7	9
GJ Val de Vonne	2	3
Avanton	2	2
	11	14

à Ligugé		
	U7	U9
Ligugé	1	2
Poitiers 3 Cités	3	3
Migné Auxances	3	4
St Benoit	2	2
	9	11

au CEP Poitiers (Terrasses)		
	U7	U9
Poitiers CEP	2	3
Biard	1	2
Stade Poitevin	2	3
Smarves Iteuil	2	2
	7	10

à St Georges les B.		
	U7	U9
Chasseneuil St Georges	2	2
Poitiers ASAC	4	4
Poitiers Beaulieu	0	0
Buxerolles	3	4
	9	10

à Sèvres Anxaumont		
	U7	U9
Sèvres Anxaumont	1	2
Montamisé	2	3
Poitiers Gibauderie	0	0
Stade Poitevin	2	2
	5	7

à Gençay		
	U7	U9
Aslonnes / Château / Les Roches	2	2
Vivonne	1	1
GJ Foot Sud 86	1	1
Nieul l'Espoir	2	3
Mignaloux Beauvoir	2	3
Nouaillé	2	2
Valence en Poitou	2	2
St Maurice / Gençay / Brion	2	3
Fleuré	0	0
	14	17

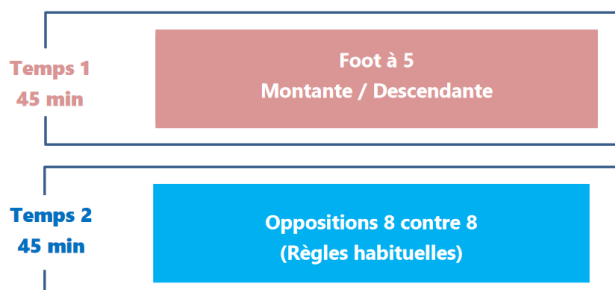
à Montmorillon		
	U7	U9
GJ Vienne et Moulière Chauvigny	6	6
Valdivienne	1	1
St Savin St Germain	0	1
GJ les 3 Vallées 86	2	2
Montmorillon	2	4
Saulgé	0	0
Usson - Isle - Adriers	1	1
	12	15



JOURNÉE DIVERSIFIÉE U11

Comme décidé, en concertation avec le groupe de travail représentant les clubs, lors de la création de ce projet, le District de la Vienne de Football met en place 1 journée de pratiques diversifiées à chaque phase de pratique en U11. Pour cette saison, elle aura lieu en début de chaque phase.

FORMAT :



Répartition club Journée diversifiée n°1		
à Loudun	au Stade du Clos Gauthier	au Stade St Nicolas
ASM (1)	GJ Sud Haut Poitou (1)	Biard
3 Moutiers/St Léger/Nord Vienne	GJ Sud Haut Poitou (2)	Migné Auxances (1)
Loudun (1)	Poitiers 3 Cités (1)	Migné Auxances (2)
Sammarcolles / Beuxes (1)	Poitiers 3 Cités (2)	Migné Auxances (3)
au Stade du bourg	à Naintré	à Cissé
Cenon sur Vienne (1)	Naintré (1)	Cissé (1)
Coussay/SOC/Pleum - La Roche (1)	Naintré (2)	Neuville (1)
Portugais Châtelleraut (1)	SO Châtelleraut (1)	Neuville (2)
Portugais Châtelleraut (2)	SO Châtelleraut (2)	Neuville (3)
au Stade de la Payre	à St Savin	à Vivonne
GJ Dissay Beaumont (1)	Montmorillon (1)	Château Lar/Asl/Les Roch-La Vill (1)
GJ Dissay Beaumont (2)	Montmorillon (2)	GJ Val de Vonne (1)
GJ Dissay Beaumont (3)	Vicq / St Savin (1)	GJ Val de Vonne (2)
Jaunay Marigny (1)	Vicq / St Savin (2)	Vivonne (1)
à Valdivienne	à Mignaloux	à Vaux
Adriers (1)	GJ VVM Chauvigny (3)	St Maur Gençay/Br/Som/Cham
GJ 3 Vallées 86 (1)	GJ VVM Chauvigny (4)	GJ Foot Sud 86 (1)
GJ 3 Vallées 86 (2)	Mignaloux (1)	GJ Foot Sud 86 (2)
Valdivienne (1)	Mignaloux (2)	Valence en Poitou (1)
à Tercé	à Cernay	à Smarves
Stade Poitevin (1)	L'Envigne / Cernay St Genest(1)	Ligugé (1)
Stade Poitevin (2)	L'Envigne / Cernay St Genest (2)	Ligugé (2)
GJ VVM Chauvigny (1)	Mirebeau (1)	Smarves Iteuil (1)
GJ VVM Chauvigny (2)	Ouzilly/Colombiers (1)	Smarves Iteuil (2)
	La Pallu / Avanton (1)	
au stade de St Eloi	au Stade des Nonnes	à Nouaillé
Poitiers ASAC (1)	Ozon (1)	GJ Montasèvres (1)
Poitiers ASAC (2)	Ozon (2)	GJ Montasèvres (2)
Poitiers ASAC (3)	SO Châtelleraut (3)	GJ Montasèvres (3)
Stade Poitevin (3)	SO Châtelleraut (4)	Nouaillé (1)
au Stade Laurent Armel, Thuré	à Latillé	à Bonneuil Matours
GJ Antoigné Ingrandes (1)	Fontaine le Comte (1)	Availles en Châtelleraut (1)
GJ Avenir 86 (1)	Fontaine le Comte (2)	Bonneuil Matours
GJ Avenir 86 (2)	GJ Sud Haut Poitou (3)	Chasseneuil St Georges (1)
Thuré (1)	GJ Sud Haut Poitou (4)	Chasseneuil St Georges (2)
à Buxerolles	à Avanton	à St Benoît
Buxerolles (1)	La Pallu - Avanton (2)	Poitiers CEP (1)
Buxerolles (2)	La Pallu - Avanton (3)	Poitiers CEP (2)
Buxerolles (3)	Vouneuil Béruges (1)	St Benoît (1)
Nieuil l'Espoir (1)	Vouneuil Béruges (2)	St Benoît (2)
Poitiers Gibauderie (1)	Vouneuil Béruges (3)	
Lieu	Club accueillant	



RÉUNIONS DE SECTEURS – SAISON 2023/2024

Le District de la Vienne de Football organise en début de saison des réunions de secteur. Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Accueil des clubs à 18h45 pour un début de réunion à 19h00.

Pensez à réserver votre soirée ! Une invitation sera adressée à chaque club par la messagerie Gmail.

Vendredi 6 octobre 2023 à la salle Yves Girard - 9 rue Bellabre - 86160 ST MAURICE LA CLOUERE

Secteurs 7 et 8 - Vallées du Clain - Pays Mélusin et Civraisien en Poitou (27 clubs)

ACG Foot Sud 86, Aslonnes, Blanzay, Brion St Secondin, Champagné St Hilaire, Châtain, Château Larcher, Fleuré, La Chapelle Bâton, Les Roches La Villedieu, Lusignan, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Payroux Charroux-Mauprévoir, Rouillé, Savigné, Smarves Iteuil, Sommières St Romain, St Maurice Gençay, St Saviol, Valence en Poitou Olympique Club, Valence en Poitou Couhé, Vernon, Vivonne.

GJ Espoir Sud Poitiers, GJ Val de Vonne, GJ Foot Sud 86.

Lundi 9 octobre 2023 à la salle des Fêtes - 3 rue de Jardres - 86800 LAVOUX

Secteurs 9 et 10 – Grand Poitiers 2 (36 clubs)

Beaumont St Cyr, Biard, Bonnes, Buxerolles, Chasseneuil-St Georges, Chauvigny, Croutelle FC, Dissay, Fontaine Le Comte, Jardres, Jaunay Marigny, Lavoux-Liniers, Ligugé, Mignaloux Beauvoir, Migné Auxances, Montamisé, Poitiers 3 Cités, Poitiers ASAC, Poitiers ES Beaulieu, FC Poitiers Beaulieu, Poitiers CEP 1892, Stade Poitevin FC, Poitiers Gibauderie, Poitiers Portugais, Poitiers ASPTT, Pouillé Tercé, Savigny L'Evescault, Sèvres Anxaumont, St Benoît, St Julien L'Ars, Villeneuve, Vouneuil Béruges.

GJ Dissay Beaumont, GJ Montasèvres, GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny.

Foot Entreprise Secours Catholique.

Lundi 16 octobre 2023 à la salle du Château - 6 rue Dr Desormeaux - 86190 AYRON

Secteurs 1 et 2 - Pays Loudunais et du Haut-Poitou (24 clubs)

ASM, Avanton, Beuxes, Boivre Sporting Club 2015, Ceaux- La Roche, Champigny, Cissé, Coussay en Mirebeau, Latillé, La Pallu, Les Trois Moutiers, Loudun, Mirebeau, Moncontour, Monts sur Guesnes, Neuville, Nord Vienne, Quinçay, Sammarçolles, Saint Léger de Montbrillais, Vendelogne, Vouillé, Vouzailles.

GJ Sud Haut Poitou.

Vendredi 20 octobre 2023 - à la salle Espace 2000 - 19 rue de la Vergnade - 86500 SAULGE

Secteurs 5 et 6 - Vienne et Gartempe (22 clubs)

Adriers, Avoilles Limouzine, Bouresse, Civaux, Haims, Jouhet Pindray, La Chapelle Viviers, Leignes sur Fontaine, Le Vigeant, Lhommaizé, Mazerolles Lussac - Montmorillon, Nalliers, Queaux-Moussac, Saulgé, Sillars, St Savin St Germain, Usson - L'Isle, Valdivienne, Vallée du Salleron, Verrières, GJ 3 Vallées 86.

Lundi 23 octobre 2023 - lieu à définir

Secteurs 3 et 4 - Pays Châtelleraudais (30 clubs)

Antoigné, Antran, Avoilles en Châtelleraudais, Bonneuil Matours, Buxeuil, Cenon, Cernay St Genest, Châtelleraudais Portugais, Châtelleraudais Réunionnais, Châtelleraudais SO, Colombiers, Coussay les Bois, Espoir FC, Ingrandes, L'Envigne, Leigné sur Usseau, Naintré, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, Ozon FC, Pleumartin La Roche Posay, St Christophe, St Rémy sur Creuse, Thuré-Besse, Usseau, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne.

GJ Antoigné Ingrandes, GJ Avenir 86.



16^E ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

La 16^e édition des « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » est lancée !

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :

Education & Citoyenneté – Mixité & Diversité

Solidarité & Inclusion – Santé & Environnement

2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

Le calendrier 2023-2024

Dépôt des candidatures du **26 septembre 2023 au 10 décembre 2023**

Jury de sélection sur dossiers : janvier 2024

Jury d'audition des clubs : mars 2024

Cérémonie de remise des trophées : mai 2024

Chiffres-clés (depuis 2008)

- 4 026 bonnes pratiques recensées
- 257 clubs récompensés
- 849 K€ de dotation globale

16^e ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

Appel à candidature ouvert du 26 septembre au 10 décembre 2023

FONDATION FOOTBALL

www.fondationdufootball.com



PASS'SPORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'État reconduit l'opération Pass'Sport pour favoriser la prise de licence des enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2023-2024.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive volontaire effectuée entre le 1er juin et le 31 décembre 2023. En 2022, 1,22 million de jeunes (+ 20%) en ont bénéficié au sein de 58 000 associations sportives (+ 8%).

Cette réduction, sous forme de coupon, est personnelle et utilisable une seule fois auprès d'un club choisi. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités. Il concerne potentiellement 6,7 millions d'enfants et de jeunes adultes.



Pour bénéficier du Pass'Sport, il faut :

- être né(e) entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 (6 à 17 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- être né(e) entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 (6 à 19 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- être né(e) entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 (16 à 30 ans) et bénéficier de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- être étudiant âgé de 28 ans révolus au plus et bénéficier au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023-2024.

Les structures éligibles sont :

- les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports ;
- les associations agréées JEP (Jeunesse et Éducation populaire) ou Sport, situées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ;
- les structures du loisir sportif marchand (exemples : salle de fitness, salle d'escalade, club de foot 5, patinoire...)

Pour accéder à la Notice club Pass' Sport, [cliquez ici](#).



RÉUNION FOOT LOISIRS

La réunion concernant le Foot Loisirs aura lieu le **25 septembre 2023** au District à partir de 19h00. Un mail a été envoyé aux clubs concernés, lundi 11 septembre, avec un questionnaire à remplir.

Rappel : Le début des compétitions s'effectuera le **29 septembre 2023**.

ORGANIGRAMMES CLUB / GROUPEMENT

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Merci de compléter l'ensemble des organigrammes reçus par mail le mardi 22 août.

Ces derniers sont aussi disponibles sur le site du District via le lien suivant : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/79868756cb532b66641e5cf656cf711f.pdf>

Les organigrammes sont à retourner par mail à l'adresse district@foot86.fff.fr avant le **Vendredi 17 Novembre 2023**.

DÉFIS SPORTIFS

Vous avez reçu par mail le mardi 22 août tous les documents concernant les Défis Sportifs pour la saison 2023/2024.

Ces différents documents sont aussi disponibles sur le site du District via les liens suivants :

Présentation Générale : [en cliquant ici](#)

Barèmes : [en cliquant ici](#)

Fiches résultats : [en cliquant ici](#)

Les documents sont à retourner au District avant le **vendredi 1^{er} décembre 2023**.

Les **Défis Sportifs** sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances.



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, **à compter du dimanche midi**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres **d'adresser des mails au District (et non par téléphone)** pour toute demande ou modification.

TESTS PHYSIQUES DES ARBITRES

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 - RDV à 9h00 pour début des tests à 9h30

MARDI 17 OCTOBRE 2023 – RATRAPAGE n°1 - RDV à 21h00 pour début des tests à 21h30

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 – RATRAPAGE n°2 - RDV à 9h00 pour début des tests à 9h30



Inscription obligatoire via Google Forms et non par retour de mail (lien transmis par mail).



En cas d'indisponibilité sur l'ensemble des dates, il est nécessaire de d'adresser une lettre justificative ou justificatif d'indisponibilité par mail au District (district@foot86.fff.fr). Le cas échéant, la personne sera considérée comme absent(e) non excusé(e).

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun rappel à l'ordre.**

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

La Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la CDA et CDPA du District et ses chargés de mission en arbitrage, propose des formations initiales pour les nouveaux arbitres, mineurs comme majeurs, masculins comme féminins.

Dates des prochaines FIA :

- Du 22/09/2023 au 24/09/2023
- Du 10/11/2023 au 12/11/2023
- Du 15/12/2023 au 17/12/2023
- Du 02/02/2023 au 04/02/2023

Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-darbitres/>



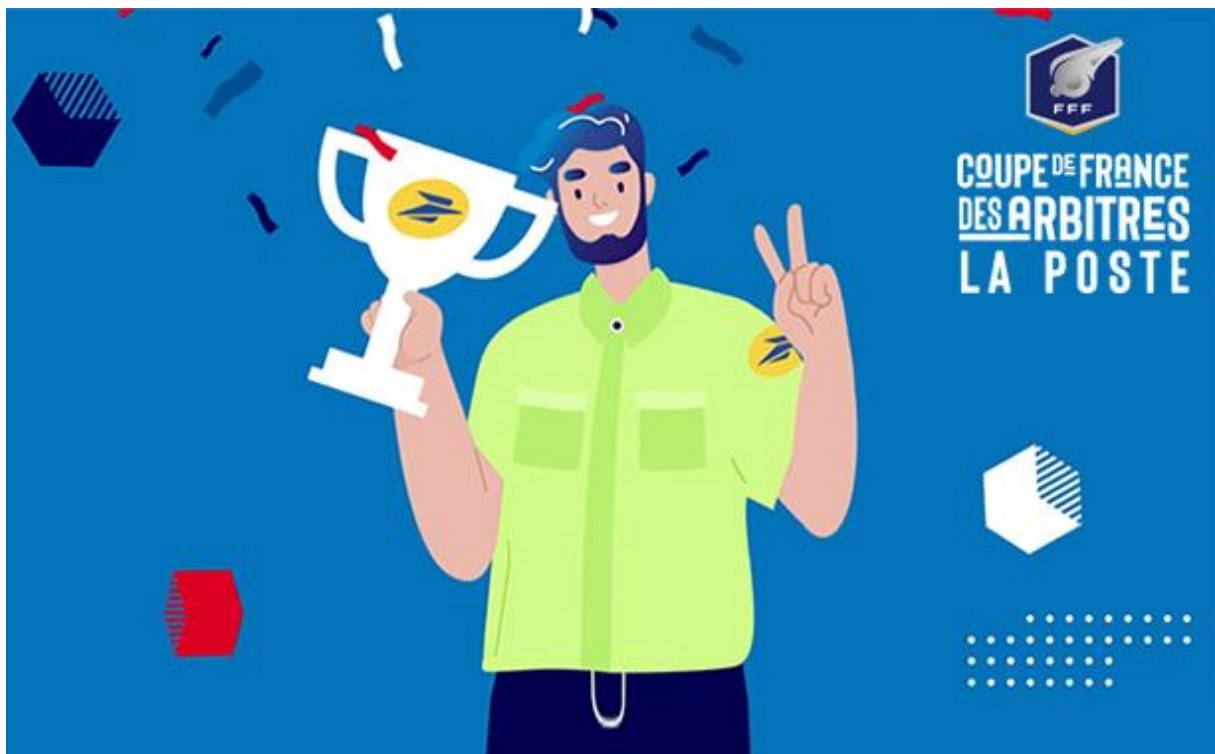
COUPE DE FRANCE DES ARBITRES LA POSTE

En 2022, la FFF et La Poste ont œuvré conjointement pour créer la Coupe de France des Arbitres La Poste, la première compétition 100% dédiée aux arbitres, destinée à valoriser les arbitres amateurs et favoriser leur fidélisation.

Pour sa première édition, cette compétition a permis de rassembler plus de 3.000 arbitres, représentants près de 2.500 clubs, répartis dans la totalité des Districts.

Cette année la compétition s'annonce tout aussi passionnante avec l'intégration des arbitres assistants et des arbitres mineurs, ayant obtenu leur licence "libre" de football avant le 24 septembre 2023. Plus de 22 000 arbitres amateurs issus des ligues métropolitaines et ultra-marines pourront ainsi participer à cette compétition. La première phase débutera par 4 quiz en ligne, chronométrés, visant à évaluer les connaissances des arbitres. La deuxième phase de la compétition se déroulera sur le terrain à partir des 16èmes de finale, où les performances techniques et humaines des 32 arbitres qualifiés seront évalués et comparés lors d'un match de championnat, afin de déterminer qui accèdera aux tours suivants.

Le grand vainqueur ainsi que la meilleure arbitre féminine et le meilleur jeune seront honorés à l'occasion de la finale de la Coupe de France. Le premier tour de quiz débutera le 4 octobre prochain, marquant le coup d'envoi de la compétition pour les participants.





AVIS AUX EDUCATEURS

AEF 86 – INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA VIENNE 86

«Vivre et Transmettre sa passion»



Cher(e) Collègue,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA VIENNE
Qui se tiendra le samedi matin 7 octobre 2023 à partir de 9 h
Au District de Football de la Vienne – 1, rue François PRAT - 86000 POITIERS

Programme prévisionnel :

- 9 h : Accueil
- 9 h 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - Présentation des invités
 - Allocution et rapport moral du président Serge GROLEAU
 - Rapport Financier
 - Projet 2023/2024

Intervenants : François GRENET (Ancien joueur professionnel des Girondins de Bordeaux) Chargé de mission à la Ligue Nouvelle Aquitaine

Questions Diverses :

Remise du Challenge AEF 86 :

Les Nominés : Quinçay, G.J. Antoigné/A.S Ingrandes, G.J. Vienne et Moulière, Poitiers F.C., St Benoit, Mignaloux-Beauvoir, S.O. Châtellerauld, A.S.A. Couronneries, Jaunay/Marigny, Cenon
(Les 4 lauréats se trouvent parmi ces dix clubs cités)

Petit rappel : Un club lauréat absent lors de l'A.G. se verra immédiatement déclassé et le club classé immédiatement derrière et présent lors de l'A.G. se verra repêché. (Article 3.1 du règlement)

Remise du Trophée C. DIACRE

Remise du Trophée G. BOULOGNE

Clôture de l'Assemblée générale.

A l'issue de cette matinée l'A.E.F. 86, offre le pot de l'amitié suivi d'un petit buffet

Comptant vivement sur votre présence, recevez cher(e) collègue mes salutations sportives



S. GROLEAU
Président de l'AEF 86



FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE

[TÉLÉCHARGEZ LA VERSION PDF](#)



Saison 2023 - 2024

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DIPLÔMES FÉDÉRAUX (demande d'équivalence)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Journée complémentaire Responsable École de Foot	Poitiers	03/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Jeunes	Poitiers	04/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Séniors	Poitiers	05/01/2024	08h30-17h30

**CERTIFICATIONS**

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF1	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF2	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF3	Poitiers	19/12/2023	08h30-17h30

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	25/10/2023 et 21/02/2024	à définir
CFI U10-U13	Poitiers	24/10/2023 et 20/02/2024	à définir
CFI U14-U19	Poitiers	26/10/2023 et 22/02/2024	à définir
CFI Séniors	Poitiers	27/10/2023 et 19/02/2024	à définir



CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But Initiation	Poitiers	12/01/2024 et 13/01/2024	08h30-17h30
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Futsal	Poitiers	27/01/2024	08h30-17h30
Pratique Féminine	Poitiers	13/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfn.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2felna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 20 septembre 2023 Procès-verbal n° 7

Président M. Éric MAIOROFF

Présent MM. Didier DANIEL, Grégory BOUCHET et Jean-Louis OLIVIER

Approbation du PV n° 6 sans modification

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D4	F	2	24/09/23	26837042	Les Roches La Villedieu (1) / Cissé (1)	Coupe de France	01/11/23
D5	C	1	09/09/23	26892361	Cenon sur Vienne (2) / Montamisé (4)	Engagement tardif	30/09/23*
D5	D	1	10/09/23	26837192	Mignaloux (4) / Boivre (3)	Engagement tardif	01/10/23*
D5	E	1	10/09/23	26667713	Availles en Châtelleraut (4) / Lavoux Liniers (2)	Engagement tardif	01/10/23*

* les jours et horaires pourront être modifiés en fonction du tirage au sort des coupes de France et Nouvelle Aquitaine

SAISON 2022 - 2023 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15F	A	1	16/09/23	26804632	Parthenay Viennois (1) / Cherveux (1)	Problème informatique	21/10/23
U11-U13F	A	3	30/09/23	26804726	Loudun (1) / Châtelleraut SO (1)	Journée de rentrée foot féminin	07/10/23
U11-U13F	A	3	30/09/23	26804727	Buxerolles/ASAC (1) / Neuville (1)	Journée de rentrée foot féminin	07/10/23
U11-U13F	B	3	30/09/23	27081538	GJ VVM Chauvigny (1) / Nieuil l'Espoir (1)	Journée de rentrée foot féminin	07/10/23
U11-U13F	B	3	30/09/23	27081536	Buxerolles/ASAC (2) / Poitiers Stade (1)	Journée de rentrée foot féminin	07/10/23
U11-U13F	C	3	30/09/23	27081552	La Chapelle Bâton (1) / FC Boutonnais/Clussais	Journée de rentrée foot féminin	A définir

DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 26666832 : Nord Vienne (1) – Oyré Dangé (1) en poule A du 10/12/23

En raison du calendrier de Nord Vienne, la rencontre en rubrique est inversée et se déroulera sur le terrain de Oyré

Match n° 26666892 : Oyré Dangé (1) – Nord Vienne (1) en poule A du 27/04/24

La rencontre en rubrique est inversée en raison de l'inversion du match aller et se déroulera sur le terrain de Roiffé

Match n° 26666833 : Availles en Châtelleraut (1) – Nord Vienne (1) en poule A du 14/01/24

La rencontre en rubrique est inversée en raison de l'inversion du match retour et se déroulera sur le terrain de Roiffé

Match n° 26666893 : Nord Vienne (1) – Availles en Châtelleraut (1) en poule A du 05/05/24

En raison de l'occupation du terrain à Roiffé, la rencontre en rubrique se déroulera sur le terrain d'Availles en Châtelleraut.

DÉPARTEMENTAL 3

Veillez noter que les matchs à domicile de Oyré Dangé (2) en poule B se joueront le samedi soir à 19h à Dangé St Romain

Match n° 26667317 : Lusignan (1) – St Maurice Gençay (1) en poule D du 09/09/23

FMI non clôturée. Informations reçues des deux clubs et de Jean-Pierre Lecomte arbitre de la rencontre. Feuille de match établie par la commission.



DÉPARTEMENTAL 5

Veillez noter :

- L'intégration de Montamisé 4 en poule C qui prend la place d'un exempt
- L'intégration de Mignaloux 4 en poule D qui prend la place de l'exempt
- L'intégration d'Availles 34 en poule E qui prend la place de l'exempt
- Les matchs à domicile de Oyré Dangé (3) en poule B se joueront le dimanche à 15h à Oyré

Match n° 26560138 : Nord Vienne (3) – Loudun (2) en D5 poule A du 10/12/23

En raison de l'occupation des terrains, la rencontre en rubrique est avancée au dimanche 1/10/23 à Morton en accord avec les deux clubs.

DÉPARTEMENTAL 3 FÉMININE

Match n°26858762 : Availles en Châtelleraut (1) – Naintré (1) en poule B du 17/09/23

1^{er} forfait de l'équipe d'Availles en Châtelleraut (1) (sans déplacement de Naintré (1))
Amende de 33€ au club d'Availles en Châtelleraut

CHAMPIONNAT FÉMININ U15 à 11 (géré par le District 86)

Suite au problème informatique, toujours non réglé, voici les résultats du week-end :

Samedi 16/09/23

POULE A

Montmorillon Ues 1	4	0	Chatelleraut So 1
Poitiers ASAC 1	0	8	Poitiers Stade FC 1

POULE B

Parthenay Viennay Rc 1	REP	Cherveux Ar 1
Niort St Florent Ua 1	1 2	Chamoischaureyechire 1

CHAMPIONNAT FÉMININ U11-U13F à 8 (géré par le District 86)

Match n°27081546 : La Chapelle Baton (1) – Lusignan (1) en poule C du 16/09/23

1^{er} forfait de l'équipe de Lusignan (1) (sans déplacement)
Non amendé en raison de la modification tardive du calendrier



COUPE LOUIS DAVID

COUPE LOUIS DAVID : 1er tour le 01/10/2023

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.
1	ADRIERS (1)	4D	POUILLE TERCE (1)	5E
2	ASLONNES (1)	5H	JOUHET-PINDRAY (1)	5G
3	BLANZAY (1)	5H	SILLARS (1)	5G
4	BONNES (1)	5E	ORCHES (1)	5A
5	CEAUX LA ROCHE (1)	5A	OUZILLY (1)	4B
6	CHAMPIGNY (1)	5D	LES 3 MOUTIERS (1)	4A
7	CHÂTELLERAULT REUNIONNAIS (1)	5C	ASM (1)	4A
8	COUSSAY EN MIREBEAU (1)	4A	ESPOIR (1)	4B
9	CROUTELLE (1)	4F	PAIZAY LE SEC (1)	5G
10	BUXEUIL (1)	5B	POITIERS BEAULIEU FC	4D
11	HAIMS (1)	5G	SAVIGNY L'EVESCAULT (1)	5E
12	LAVOUX-LINIERS (1)	4C	ST RÉMY SUR CREUSE (1)	4A
13	MAZEROLLES LUSSAC (1)	5G	CHAMPAGNE/VIVONNE (1)	4E
14	MONTS SUR GUESNES (1)	5A	ST CHRISTOPHE (1)	4A
15	NALLIERS (1)	4D	CHATELLERAULT SO (3)	4A
16	POITIERS PTT (1)	5D	POITIERS BEAULIEU ES (1)	4C
17	POITIERS PORTUGAIS (1)	5F	BOURESSE/QUEAUX MOUSSAC (1)	5G
18	SAMMARCOLLES (1)	4A	BONNEUIL MATOURS (1)	4B
19	SAULGE (1)	5G	SAVIGNE (1)	5I
20	USSEAU (1)	5B	BEUXES (1)	5A
21	VERNON (1)	5I	ST SAVIN ST GERMAIN (2)	4D
22	VENDELOGNE (1)	4F	DISSAY (1)	4C
23	VILLENEUVE (1)	4D	PRESSAC / AVAILLES LIMOUZINE (1)	5I

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Annulation amende de 25€

Rencontre du 09/09/23

- Match n° 26667317 : Lusignan (1) – St Maurice Gençay (1) en D3 poule D

TRANSMISSION TARDIVE de la FMI

Amende de 25€

Rencontres du 17/09/23

- Match n°26531947 : Espoir Fc – Thuré Besse (2) en Départemental 4 poule B du 17/09/23
Le 12/09/23

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion : sur convocation.
Le président, Eric Maïoroff.**



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 13 septembre 2023
Procès-verbal n° 01

Présidente : Mme MOREAU Maryse
Présents : MM. LARBALETTE Laurent, PAIREMAURE François

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Availles en Châtelleraut	Ingrandes	Poitiers Asac
Avanton	La Pallu	Payroux Charroux Mauprévoir
Biard	Lavoux – Liniers	Poitiers Portugais
Boivre	Les Trois Moutiers	Queaux Moussac
Champigny	Loudun	Sommières St Romain
Château Larcher	Migné Auxances	St Julien l'Ars
Châtelleraut Portugais	Moncontour	St Saviol
Cissé	Montmorillon	Stade Poitevin
Dissay	Naintré	Thuré Besse
Espoir	Neuville	Valdivienne
FC 3 vallées 86	Nieuil l'Espoir	Valence en Poitou OC
Fleuré	Nord Vienne	Vicq sur Gartempe
Fontaine le Comte	Oyré Dangé	Vouzailles
GJ des 3 Vallées 86		

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 26531947 : Espoir FC (1) – Thuré Besse (2) en poule D du 10/09/23

Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe d'Espoir FC (1) d'un joueur (licence n° 9603516133) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :



- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club d'Espoir FC, lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 27 septembre 2023**, terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 26837039 : Boivre SC 2015 (2) – Les Roches La Villedieu (1) en poule F du 10/09/23

Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de Boivre SC 2015 (2) d'un joueur (licence n° 2543589761) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Boivre SC 2015, lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 27 septembre 2023**, terme de rigueur.

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 5

Match n° 26846151 : St Benoît (3) – Vouneuil Béruges (3) en poule F du 10/09/23

Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de St Benoît (3) d'un joueur (licence n° 1122463909) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de St Benoît, lequel peut formuler leurs observations **avant le mercredi 27 septembre 2023**, terme de rigueur.

Dossier en instance.

RÉSERVES SPORTIVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 26559839 : Availles en Châtellerault (2) – Cenon / Vouneuil (1) en Départemental 4 poule B du 10/09/23.

- Match n° 26667443 : Usseau (1) – Leigné sur Usseau (2) en Départemental 5 poule B du 10/09/23.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 20 septembre 2023
Procès-verbal n° 02

Présents : Mme Maryse MOREAU, MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE.

Approbation du PV n° 1 (par voie électronique) du mercredi 13 septembre 2023 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Availles en Châtelleraut	GJ des 3 Vallées 86	Ozon
Avanton	Ingrandes	Payroux Charroux Mauprévoir
Beaumont St Cyr	La Pallu	Poitiers Asac
Biard	Lavoux – Liniers	Poitiers Portugais
Boivre	Les Trois Moutiers	Queaux Moussac
Buxerolles	Loudun	Sommières St Romain
Champigny	Migné Auxances	St Julien l'Ars
Château Larcher	Moncontour	St Saviol
Châtelleraut Portugais	Montmorillon	Stade Poitevin
Cissé	Naintré	Thuré Besse
Dissay	Nieuil l'Espoir	Valdivienne
Espoir	Nord Vienne	Valence en Poitou OC
FC 3 vallées 86	Oyré Dangé	Vicq sur Gartempe
Fleuré	Leignes sur Fontaine	Vouzailles
Fontaine le Comte		

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.



DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 26532987 : Châtelleraut Portugais (2) – Ozon (2) en poule B du 10/09/23 remis le 17/09/23.

Courriel de confirmation de réserve du club de Châtelleraut Portugais (10/10/22 à 23h16)
Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club d'Ozon, pour le motif suivant : des joueurs d'Ozon sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que l'équipe d'Ozon (1) ne jouait pas le même jour ou le lendemain.

Considérant, après vérification de la feuille de match de la dernière rencontre de l'équipe d'Ozon (1) évoluant en Régional 3 poule A du 09/09/23 : Bressuire (2) - Ozon (1) que seuls les joueurs :

- Kandjoura FOFANA entré en jeu à la 76^{ème} minute, joueur de moins de 23 ans

- Jawed Ramzi GUEMH entré en jeu à la 60^{ème} minute, joueur de moins de 23 ans

Étaient inscrits sur les deux feuilles de matchs.

Considérant que les joueurs Kandjoura FOFANA et Jawed Ramzi GUEMH ne sont entrés en jeu qu'en seconde période et sont âgés de moins de 23 ans au 1^{er} juillet de la saison en cours et qu'en conséquence ces deux joueurs pouvaient participer à la rencontre en rubrique.

Considérant que l'équipe d'Ozon (2) n'est pas en infraction avec les dispositions des articles 26.B.2 et 26.C.2.a des RG de la LFNA.

Par ces motifs dit la réserve non fondée et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réserve (40€) seront débités au club de Châtelleraut Portugais.

Dossier classé.

CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 26804481 : Cenon sur Vienne (1) – Poitiers Stade FC (2) en poule A du 17/09/23

Évocation.

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers Stade FC (2) d'une joueuse U17F (licence 2548057805 non qualifiée (non surclassée).

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction rejetée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club de Poitiers Stade FC lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 27 septembre 2023, terme de rigueur.

Dossier en instance

Remarque : la réserve d'après match (réclamation) ne sera pas traitée car l'évocation prévaut sur celle-ci.

**CHAMPIONNAT FÉMININ U11/U13 (géré par le District 86)****Match n° 27081529 : Nieuil l'Espoir (1) – Poitiers Stade FC (2) en poule B du 16/09/23**

FMI parvenue avec la mention « non joué : nombre de joueur non atteint »

Courriel du club de Nieuil l'Espoir (17/09/23 à 11h59) signalant avoir été prévenu le matin de la rencontre par le club de Poitiers Stade FC que leur nombre de licences validées était insuffisant.

Courriel du club de Poitiers Stade FC qui confirme leur présence, le nombre de licences validées était insuffisant et que le match serait forcément perdu.

Considérant le nombre de joueuses qualifiée à la date de la rencontre : 3 (1 U13F, 1 U12F et 1 U11F),
Considérant que dans ces conditions, le match ne pouvait pas se dérouler.

La Commission donne match perdu par forfait à l'équipe de Poitiers Stade FC (1) avec déplacement.

Amende de 11€ au club de Poitiers Stade FC.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

RÉSERVES SPORTIVES NON CONFIRMÉES

NÉANT

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 21 septembre 2023
Procès-verbal n°4

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU - M. Christian SAVIGNY
Excusés Mme Chantal PINTAULT - M. Jean Paul PINTAULT

Le PV n°3 est adopté sans modification

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990014	Neuville (1)	Loudun (1)	Coupe Gambardella	21/10/2023*
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990015	Availlès (1)	Naintré (1)	Coupe Gambardella	21/10/2023*
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990012	GJ Foot Sud 86 (1)	St Benoit (1)	Coupe Gambardella	21/10/2023*
U17/U18	D2	B	1	23/09/23	27234786	Cissé (1)	Gj Espoir Sud Poitiers (2)	Coupe Gambardella	21/10/2023*
U17/U18	D2	B	1	23/09/23	27234787	Vouneuil Béruges (1)	Poitiers ASAC (2)	Coupe Gambardella	21/10/2023*
U17/U18	D2	C	1	23/09/23	27235586	GJ VVM Chauvigny (2)	Valdivienne (1)	Coupe Gambardella	21/10/2023*
U17/U18	D2	C	1	23/09/23	27235585	Gj 3 Vallées 86 (2)	Nieul/Mignaloux (1)	Coupe Gambardella	21/10/2023*

*Sauf si toujours qualifié en Coupe Gambardella

DATES A RETENIR

Rappel :

- Samedi 23 septembre : Journée d'accueil U7-U9 et Journée de Foot diversifié en U11 (Foot à 5)
- Dimanche 1^{er} octobre : Journée de rentrée du foot féminin à Jaunay Marigny pour les équipes de la Vienne
- Samedi 21 octobre : 1^{er} tour des challenges U17/U18, U15 et Festifoot

U17 DEPARTEMENTAL 1

Forfait

Match n° 26990007 : St Benoit (1) – La Pallu/L'Envigne/Cernay (1) du 16/09/23

1^{er} forfait de La Pallu/L'Envigne/Cernay (1) (sans déplacement)

Amende de 11€ au club de La Pallu

U17 DEPARTEMENTAL 2

La commission prend note de l'entente de Cenon/Châtelleraut Portugais/Thuré Besse/Gj Antoigné Ingrandes/Vouneuil sur Vienne en D2 poule B qui a pour conséquence le retrait de l'équipe de Châtelleraut Portugais en D2 poule B. Cette dernière passe à 5 équipes et ce retrait déséquilibre de façon importante les poules et le nombre de rencontre à jouer.



Afin de respecter l'équité et l'égalité entre toutes les équipes, la Commission modifie les poules et les calendriers

POULE A

ASM/NV/SAM/3M/SLM/BE (1)
 CENON/PO/VO/TB/GJAI (1)
 GJ AVENIR 86 (1)
 GJ DISSAY BEAUMONT (2)
 JAUNAY MARIGNY (2)
 MIREBEAU (1)
 NAINTRÉ (2)
 OZON (1)

POULE B

CHÂTEAUL/BRI/SMG/SOM/CH (1)
 CISSE (1)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS(2)
 GJ SUD HAUT POITOU (1)
 GJ VAL DE VONNE (2)
 MIGNE AUXANCES (2)
 POITIERS ASAC (2)
 VALENCE EN POITOU OC/VIVONNE (1)
 VOUNEUIL BERUGES (1)

POULE C

GJ 3 VALLEES 86 (1)
 GJ DISSAY BEAUMONT (1)
 GJ VVM CHAUVIGNY (2)
 MIGNE AUXANCES (3)
 MONTMORILLON (2)
 NIEUIL L'ESPOIR/MIGNALOUX (1)
 POITIERS CEP (1)
 POITIERS PTT (1)
 VALDIVIENNE (1)

Dates de calendriers mis à jour pour la Poule B et C :

23/09, 30/09, 7/10, 14/10, 11/11, 18/11, 25/11, 2/12 et 16/12

Modification des accessions et rétrogradations

**U17-18 – Accessions et rétrogradations
à l'issue de la 1^{ère} phase saison 2023 - 2024**

Départemental 1 (1 X 10) 10 équipes	Monte en Régional	0	Départemental 1 (1 X 10) 10 équipes
	Descend en Départemental 2	-3	
	Vient de Départemental 2	3	
Départemental 2 (2X9 + 1X 8) 26 équipes	Monte en Départemental 1	-3	Départemental 2 (2X9 + 1 X 8) 26 équipes
	Vient de Départemental 1	3	

U15 DEPARTEMENTAL 1

Match n°26990081 : Poitiers ASAC (1) – Naintré (1) du 16/09/23

Inversion du score confirmée par les clubs et l'arbitre de la rencontre.

Feuille de match modifiée par la commission

Match arrêté à la 60^{ème} minute à la demande du club de Naintré faute de joueur disponible

Dossier transmis à la commission Litiges et Contentieux



U13 DEPARTEMENTAL 3

La commission prend note :

- du forfait général de l'équipe de Ligugé 2 en U13 D3 poule H.
Les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.
- de l'engagement tardif de Jaunay Marigny 2 et la place dans la poule F à la place de l'exempt.

U11

Modifications des poules

NIVEAU 1

POULE A	POULE B
CHATELLERAULT SO 1	BUXEROLLES 1
GJ DISSAY BEAUMONT 1	CHATELLERAULT SO 2
GJ SUD HAUT POITOU 1	GJVVM CHAUVIGNY 1
L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST 1	MONTMORILLON 1
MIGNE AUXANCES 1	POITIERS ASAC 1
NEUVILLE 1	SMARVES ITEUIL 1
POITIERS 3 CITES 1	STADE POITEVIN 1

NIVEAU 2

POULE C	POULE D	POULE E
CHATELLERAULT PORTUGAIS 1	CISSE 1	CHASSENEUIL ST GEORGES 1
CHATELLERAULT SO 3	BONNEUIL MATOURS 1	BUXEROLLES 2
GJ ANTOIGNE INGRANDES 1	GJ AVENIR 86 1	CHATEAU LARCHER/ASL/LRLV 1
MIREBEAU 1	GJ DISSAY BEAUMONT 2	GJ 3 VALLEES 86 1
NAINTRE 1	GJ SUD HAUT POITOU 2	GJ FOOT SUD 86 1
OZILLY/COLOMBIERS 1	LA PALLU/AVANTON 1	GJ VAL DE VONNE 1
OZON 1	NEUVILLE 2	MIGNE AUXANCES 2
THURE BESSE 1	VOUNEUIL BERUGES 1	VOUNEUIL BERUGES 2
POULE F	POULE G	
GJ MONTASEVRES 1	FONTAINE LE COMTE 1	
GJ SUD HAUT POITOU 3	GJVVM CHAUVIGNY 2	
LIGUGE 1	MIGNALOUX 2	
MIGNALOUX 1	SMGENCAY/BRI/SOM/CHA 1	
POITIERS 3 CITES 2	NOUAILLE 1	
POITIERS ASAC 2	ST BENOIT 1	
STADE POITEVIN 2	GJVVM CHAUVIGNY 3	



NIVEAU 3

POULE H	POULE I	POULE J
ASM 1	AVAILLES EN CHATELLERAULT 1	BIARD 1
CHATELLERAULT SO 4	CENON SUR VIENNE 1	BUXEROLLES 3
GJ AVENIR 86 2	CHATELLERAULT PORTUGAIS 2	GJ MONTASEVRES 2
L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST 2	COUSSAY/SOC/PLEUMART 1	GJ MONTASEVRES 3
LES 3 MOUTIERS/STLEGER/NORDV	NAINTRE 2	GJ SUD HAUT POITOU 4
LOUDUN 1	OZON 2	POITIERS ASAC 3
SAMMARCOLLES/BEUXES 1	VICQ/ST SAVIN 1	POITIERS GIBAUDERIE 1
		VOUNEUIL BERUGES 3
POULE K	POULE L	POULE M
CHASSENEUIL ST GEORGES 2	GJ VAL DE VONNE 2	ADRIERS 1
GJ DISSAY BEAUMONT 3	GJ FOOT SUD 86 2	GJ 3 VALLEES 86 2
JAUNAY MARIGNY 1	LIGUGE 2	GJVVM CHAUVIGNY 4
LA PALLU/AVANTON 2	POITIERS CEP 1	MONTMORILLON 2
LA PALLU/AVANTON 3	POITIERS CEP 2	NIEUIL L'ESPOIR 1
MIGNE AUXANCES 3	ST BENOIT 2	SMARVES ITEUIL 2
NEUVILLE 3	VALENCE EN POITOU 1	VALDIVIENNE 1
STADE POITEVIN 3	VIVONNE 1	VICQ/ST SAVIN 2

Les calendriers sont transmis aux clubs par mail via la messagerie officielle.

BILAN DE LA JOURNEE D'ACCUEIL U11 16 septembre 2023

Nombre de site d'accueil : 12

Nombre de clubs présents : 54 (50 l'année dernière)

Nombre d'équipes présentes : 92 (88 l'année dernière)

Nombre de joueurs ou joueuses présents : 932 (830 l'année dernière)

Absents : Colombiers/Ouzilly, Coussay les Bois/SOC/Pleumartin, Poitiers Gibauderie

Site d'accueil	Nombre de Clubs	Nombre d'équipes	Nombre de Joueurs (es)
St Jean de Sauves	6	7	61
Vendeuvre	3	8	80
Ozon	4	8	78
Naintré	6	7	78
Dissay	3	7	73
Verrières	6	8	81
Civray	5	6	65
Montamisé	4	8	82
Nieuil	5	8	90
Vouillé	4	8	85
Poitiers ASAC	4	8	84
St Benoît	4	9	75
Total	54	92	932



Rappel :

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement** par mail à district@foot86.fff.fr **au plus tard le lundi après la tenue des rencontres.**

Journée d'accueil U11 :

Merci aux clubs ci-dessous de nous les transmettre rapidement par mail :

- Aailles en Châtelleraut. Feuille de licence manquante.
- Châtelleraut Portugais. Feuille de licence manquante.

Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAULT



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

Stage Détection U15 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2009.

Processus de Détection :

- Le 31/08 : stage (environ 45 joueurs convoqués)
- Le 27/09 : stage (environ 30 joueurs convoqués)
- Le 11/10 : match préparation Sélection Vienne (environ 16 joueurs convoqués)
- Le 02/11 : tournoi Interdistricts LFNA au Centre Technique à Puymoyen

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- d'un ballon (taille 5)
- de l'autorisation parentale (uniquement si celle-ci n'a pas été fournie au 1^{er} stage)

L'encadrement du rassemblement sera assuré par :

- Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF LFNA
- Jean-Claude BARRAULT, membre de la Commission Technique Départementale 86
- Jean-Pierre BERNARD, membre de la Commission Technique Départementale 86
- Patrick ECALLE, membre de la Commission Technique Départementale 86
- Christian SAVIGNY, Président de la Commission Technique Départementale 86





MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023
de 14h15 à 17h15
à VOUNEUIL-sous-BIARD
Stade des Arches

(Pouzioux la Jarrie - Rue des Arches, 86580 Vouneuil-sous-Biard)

Liste des 31 joueurs (5 clubs) convoqués pour ce stage :

- CHÂTELLERAULT S.O.C : BAZILE OCTUVON Kylian, BOURAS Yliès, TEXIER Clément, **THONI KYOBE Thibault**, ZAMBUJO Ethan, SAUVAGET Benjamin, MAUNIE Jules, **MONNEREAU FRENEUIL Anatole**
- G.J.V.V.M CHAUVIGNY : DUVERGER Malo, LETELLIER Elliot, FAITEAU Mathis, NALLET Mathéo, RENAUD Noé, BONNAUDEAU Tyméo
- NEUVILLE : NOEL Matthieu
- STADE POITEVIN F.C : ASOSIE Loan, CHAHER El Kadir, CLOCHARD AMBLARD Nolan, MARINHO GOMES Fabio, PROUST Emile, FAYOL Dylan, EL HADDAD Mehdy, NOIREAU Valentin, **MARTIN TELLIER Titouan**, METAYE Lucas, DIABY Mohamed, CISSE Sankouba, FAYE MONTEIL Axel, FAYE MONTEIL Mathis, KEMPF Basile
- ST BENOIT : JEGOU Simon

En gras et italique, les Gardiens de But

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86)



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

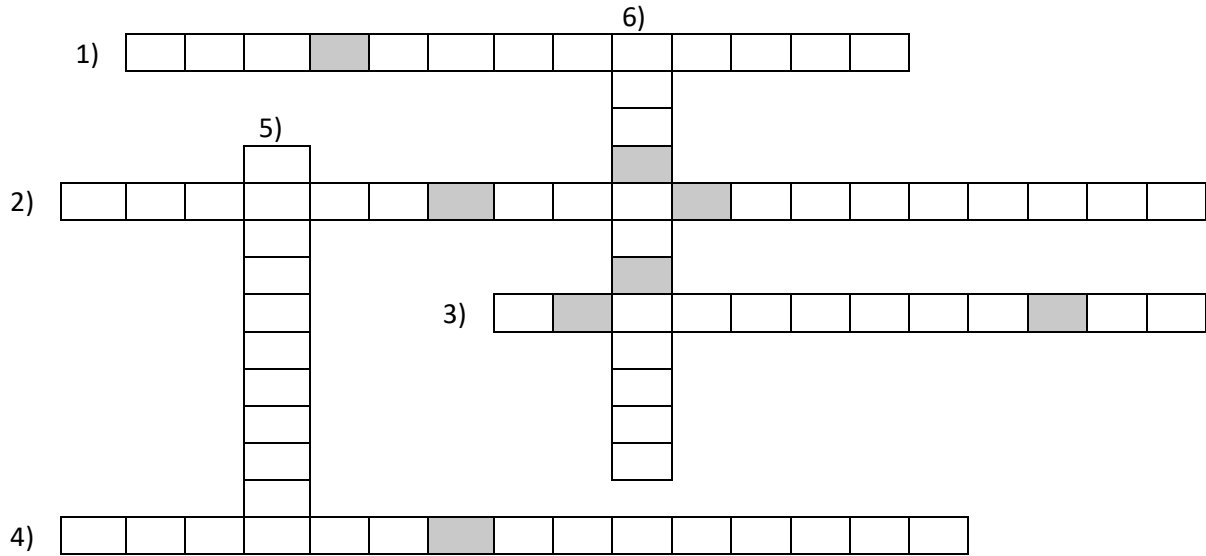
ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



MINI-JEU

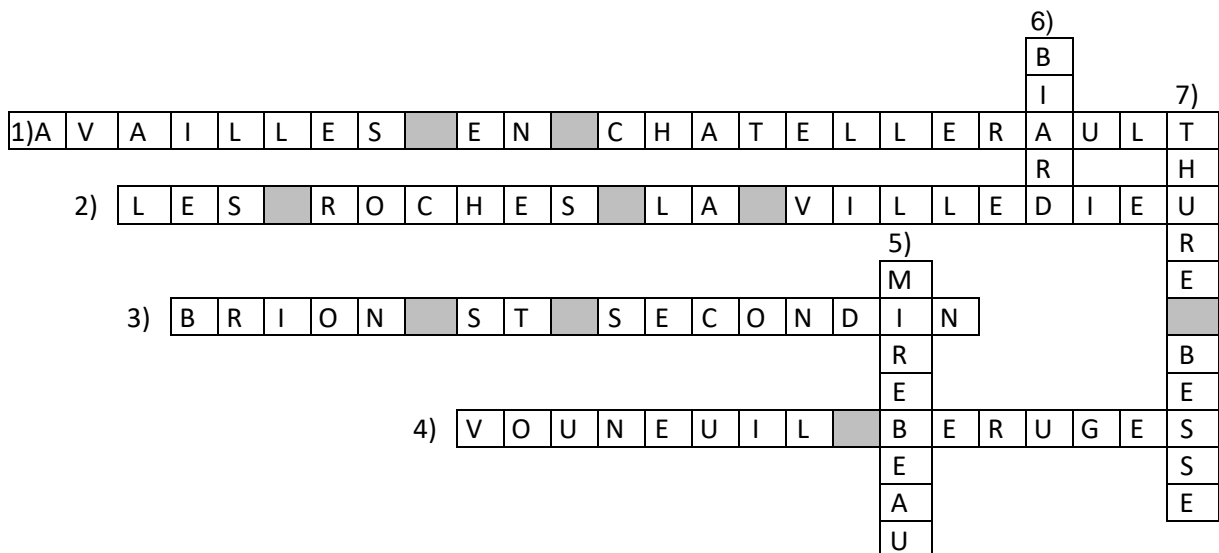
Thème : Groupements de jeunes au 2^e tour de Coupe Gambardella



- 1) Éliminés en 32^e de finale en 22-23
- 2) Reçoivent les Chamois Niortais à la Lézinière
- 3) Groupement comprenant : FC 3 vallées 86, Bouresse, Mazerolles-Lussac, Fleuré
- 4) Jouent en noir et gris et se situent entre Poitiers et Châtelleraut
- 5) Se déplacent à Chanteloup (79)
- 6) Groupement comprenant : Lusignan, Rouillé

Réponses du dernier Vienne Hebdo :

Thème : clubs de D4 à D2 au 3^e tour de Coupe de France



- 1) Premier de D3 (A) la saison dernière
- 2) Dernier club de D4 du département encore en lice
- 3) Surnommés les Brigondins
- 4) Tombeurs d'une R3 aux penaltys au tour précédent
- 5) Exploit possible contre Châtelleraut ?
- 6) Les avions sont aussi sur le terrain
- 7) Jouent en Bleu Marine (D2)